

Image not found or type unknown



FRAUDE AU RSA AU CONSEIL GENERAL

Par **zozo69**, le **03/03/2015** à **00:15**

Bonjour,

Voilà j'ai fraudé au RSA pendant 2 ans et demi.

Le trop perçu est de 2.200 euros.

A ce jour j'ai tout remboursé à la CAF mais je suis cité à comparaître devant le tribunal correctionnel sous forme d'une CRPC.

Qu'est ce que je risque ? amende ? prison ?

Merci de votre aide

[smile3]